



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

VILLE DE TRILPORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SESSION ORDINAIRE
Séance du 9 juillet 2018

N°2018/07/046 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

L'an deux mille dix-huit le lundi 9 juillet à 20H00, les membres du Conseil Municipal de la commune de Trilport, se sont réunis salle Saint-Exupéry, sur une convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 3 juillet 2018

Etaient présents : 18

Mesdames, Messieurs, Jean-Michel MORER, Danielle BOURGUIGNON, Francine BERTHAUX, Michel EBERHART, Geneviève LEGUAY, Camille FASSI, Annick PANE, Manuel MEZE, Stide MARQUEZ, Isabelle YEROMONAHOS, Emmanuel FONKING, Françoise VASSELON, Denise GONON, Joaquim DA CRUZ, Azdine RAMDAN, Isabelle GUILA-CORNIL, Clémence LAUMONIER, Serge MAGLIOZZI.

Pouvoirs : 4

Monsieur Gérard MORAUX à Madame Danielle BOURGUIGNON, Madame Elise BEAUFORT-LAMBERT à Madame Françoise VASSELON, Monsieur Eric KRAEMER à Madame Clémence LAUMONIER, Madame Geneviève CAIN à Madame Isabelle GUILA-CORNIL.

Absents excusés : 5

Monsieur Ange AMBROSIO, Madame Fathia BEN MABROUK, Madame Roselyne WALGER, Monsieur Christophe BLONDEL-DEBLANGY, Monsieur Patrick AUGÉY.

Mme Danielle BOURGUIGNON a été élue secrétaire de séance

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré

Accusé de réception en préfecture
 077-217704758-20180710-2018-046DEL-DE
 Date de télétransmission : 10/07/2018
 Date de réception préfecture : 10/07/2018

A L'UNANIMITE**DECIDE**

- la création des postes suivants :
 - 1 poste de technicien principal de 2^{ème} classe
 - 1 poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe
 - 1 poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe
 - 1 poste d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe
 - 1 poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe
 - 1 poste d'ATSEM principal de 1^{ère} classe

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Document déposé à la Sous-Préfecture de MEAUX

Le

Publié le

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Art. L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Maire,

Jean-Michel MORER

